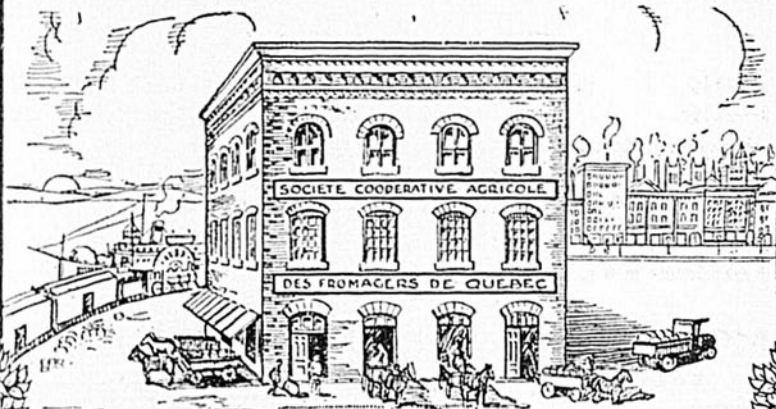


BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE
DES FROMAGERS DE QUÉBEC

Vol. 2 MONTREAL, Can., le 15 Decembre 1917 No 49



PRODUITS DE LA FERME
CLASSÉS ET SÉLECTIONNÉS
DU PRODUCTEUR AU CONSOMMA-
TEUR PAR LA COOPÉRATION

IMPORTANT!

Voir ce qui concerne les dindes et les oies!

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES FROMAGERS DE QUÉBEC
57-59-61-63, Rue William, MONTREAL, Can.

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec

57-59-61-63 Rue William 57-59-61-63

SEMAINE DU 15 DECEMBRE

BEURRE

Pasteurisé.....42½c No 1.....42½c No 2.....41½c

Marché plus ferme. Quelques demandes pour exportation ont provoqué la dernière hausse.

FROMAGE

Blanc No 1—21½c. Blanc No 2—21c. Blanc No 3—20½c.
Coloré No 1—21½c. Coloré No 2—21c. Coloré No 3—20½c.

Aucun changement dans les prix.

VEAUX ENGRAISSÉS AU LAIT

No 1—21½c. No 2—20½c. No 3—18c.½

Marché très ferme et à la hausse.

MOUTONS D'UN AN ABATTUS

No 1—20c. No 2—18c. No 3—17c.

Marché ferme.

AGNEAUX DU PRINTEMPS

No 1—23c. No 2—21½c. No 3—20c.

Marché ferme.

BOEUF ABATTU

Bouvillons : No 1—14½c. No 2—13½c. No 3—12c.
Taures : " —13½c. " —12½c. " —11½c.
Vaches : " —13c. " —12c. " —11c.
Taureaux : " —12c. " —11c. " —10c.

Marché très ferme.

PEAUX

Peaux de vaches ou taures 18c. la livre.
Peaux de taureaux 17c. "
Peaux de moutons \$3.00 à \$4.50 chacune.
Peaux de veaux de champs 22c. la livre.
Peaux de veaux engraisés au lait 30c. la livre.
Peaux de veaux engraisés au lait pesant moins de 5 livres 28c. la livre.
Peaux de chevaux \$5.00 à \$7.00 chacune, suivant la grandeur.
Peaux d'agneaux \$3.00 à \$4.25 chacune, suivant la pesanteur.

Marché ferme pour les peaux de moutons, agneaux et chevaux, mais à la baisse pour les peaux de bœufs et veaux.

OEUFS

Strictement frais..... 61c No 1..... 52c

(LIVRÉ A MONTREAL)

La température exceptionnellement rigoureuse de ces derniers temps à été cause de la rareté des œufs strictement frais, et par conséquent de la dernière hausse des prix.

MIEL

Miel en rayons: Blanc No 1..... 18c	Miel extrait: Blanc No 1..... 18c
" " " No 2 (ou ambré No 1) 17c	" " " No 2 (ou ambré No 1) 17c
" " " Brun No 1..... 16½c	" " " No 3 (" No 2) 16c
" " " " No 2..... 15½c	" " " Brun No 1..... 16½c
	" " " No 2..... 15½c
	" " " No 3..... 14½c

Marché ferme aux prix indiqués.

SIROP D'ERABLE

No 1 \$1.65 No 2 \$1.50 No 3 \$1.40

SUCRE D'ERABLE

No 1..... 17½c. No 2..... 17c. No 3..... 16½c.

Marché ferme pour le sucre, plutôt stationnaire pour le sirop.

FEVES

Blanches No 1...(triées à la main) 14c la livre	Blanches tachées de jaune, No 1..... 12½c la livre
Blanches No 2..... 13½c " "	Jaunes No 1..... 12½c "
Blanches No 3..... 12½c " "	Jaunes No 2..... 12c "
	Jaunes No 3..... 11c "

Marché stationnaire. La demande est restreinte.

VOLAILLES ABATTUES

Extra, choix..... 33c	Poulets, Choix..... 31c.
Poulets No 1..... 28c.	Poulets No 2..... 26c.
Poules No 1..... 26c.	Poules No 2..... 24c.
	Poules No 3..... 21c.
	Coqs..... 19c
Canards No 1..... 25c.	Canards No 2..... 23c.
	Canards No 3..... 21c.

OIES - DINDES

Dindes No 1..... 31c	Dindes No 2..... 30c.	Dindes No 3..... 28c.
Oies No 1..... 20c.	Oies No 2..... 19c.	Oies No 3..... 18c.

Marché très ferme et à la hausse pour les dindes.

LAINE

No 1, lavée.... 85c la livre.	No 2, lavée.... 84c la livre.	No 3..... 83c la livre
No 1, non lavée 65c la livre.	No 2, non lavée 64c la livre.	No 3, non lavée 63c la livre

Marché ferme et à la hausse.

LARD GRILLE

Jeunes Porcs Grillés 24c la livre

LARD

(1) AUX ABATTOIRS DE PRINCEVILLE ET DE ST-VALIER

Jeunes porcs de 100 à 200 livres:	22½c.
Porcs à bacon:	23c.
Vieux porcs, suivant la qualité:	de 20 à 22c. la livre.

(2) A MONTREAL

Jeunes porcs de 100 à 200 livres:	24c.
Vieux porcs, suivant la qualité:	de 21 à 23c. la livre.

Marché à la baisse.

CHEVREUIL

13c à 15c la livre, suivant la manière dont il a été abattu.

LIEVRES 70c le couple

Montréal, le 15 Decembre 1917.

FAITES VOS SUGGESTIONS !

Dans un précédent numéro du Bulletin, nous avons fait part aux sociétaires de certains projets d'avenir concernant le Bulletin et nous leur avons demandé de faire connaître leurs suggestions et leurs désirs à ce sujet. Plusieurs ont répondu avec empressement à cette invitation et ont émis des idées très intéressantes qui méritent d'être étudiées avec soin, et elles le seront certainement en temps et lieu. Nous prions tous ceux qui ont quelques remarques à faire à ce sujet de nous les transmettre avant la fin de la présente année.

Nous nous faisons peut-être illusion mais nous croyons que le Bulletin rend de très grands services. Nous en avons de nouvelles preuves tous les jours. Il est pour la Société un puissant moyen d'action ; pour les sociétaires, pour les sociétés coopératives locales, il est le courrier fidèle qui apporte chaque semaine de précieux renseignements sur le marché et sur les sujets agricoles les plus variés. Mais ne serait-il pas possible qu'il fit encore plus, et pour l'avantage de la Société et pour l'avantage des sociétaires aussi bien que des sociétés coopératives locales. C'est justement la question qui nous préoccupe en ce moment et que nous sommes à étudier. Et sur ce point, nous ne demandons pas mieux que de prendre l'avis des principaux intéressés, les sociétaires.

Quelle que soit cependant l'importance qu'elle attache au bulletin, la Société n'en fait pas l'unique objet de ses préoccupations en faisant ses préparatifs pour la prochaine année. Il se présente en même temps une foule de questions concernant la régie interne de la Société aussi bien que l'ensemble du mouvement coopératif de notre province, qu'il importe de résoudre au plus tôt.

Y aurait-il moyen d'améliorer les relations entre la Société et ses membres au point de vue tant matériel que moral, entre la Société et les sociétés coopératives locales, entre ses propres membres et les sociétés coopératives locales ? Quel serait le meilleur moyen d'aider les sociétés coopératives locales à se développer, et de les mettre en état de continuer l'œuvre qu'elles ont si bien commencé ? Serait-il opportun que la Société aidât à l'organisation et au développement des sociétés coopératives régionales ? Par quels moyens la Société pourrait-elle aider à l'accroissement de la production agricole dans notre province, et au progrès de certaines industries agricoles, telles que l'aviculture, l'apiculture ?

Ce sont autant de questions qui se présentent à notre esprit au début de cette nouvelle année. Les suggestions des sociétaires à ce sujet seront accueillies avec plaisir. Il ne s'agit pas seulement de la Société Coopérative des Fromagers, mais aussi bien de la coopération elle-même. Car il nous paraît qu'il faut élargir les horizons, et, tout en travaillant au progrès matériel de notre Société, avoir également en vue le succès de la coopération agricole dans notre province. Il nous paraît urgent que toutes les organisations agricoles soient fondées sur les mêmes principes, qu'elles soient régies d'après des règles identiques, qu'elles ne viennent pas en conflit, mais qu'elles travaillent toutes sous une direction d'ensemble dans l'intérêt des cultivateurs. Autrement ce sera le chaos, l'échec inévitable. C'est pourquoi nous posons aujourd'hui la question des relations que devraient avoir les sociétés coopératives entre elles et les membres de ces diverses sociétés entre eux.

Pour ce qui est de la Coopérative des Fromagers, nous croyons que jusqu'à présent, elle a été administrée de façon à donner satisfaction à ses sociétaires en général. Sans doute quelques-uns ont pu avoir quelque raison de s'en plaindre parfois : mais quelle est l'organisation parfaite ? D'ailleurs nous sommes à parler d'amélioration, de réformes, raison de plus pour ceux qui auraient eu quelque motif de n'être pas satisfaits dans le passé de signaler à l'attention des directeurs ce qui leur semble être le point faible de notre système. Toutes les suggestions seront prises en considération par les directeurs.

En faisant cette invitation aux sociétaires, nous croyons mettre en pratique les meilleurs principes de la coopération. Et nous voulons que les sociétaires en fassent autant. Or le véritable coopérateur n'est pas celui qui contribue simplement au progrès matériel de la coopérative à laquelle il appartient en souscrivant une ou plusieurs actions et en faisant vendre tous ses produits par son entremise, mais celui qui l'aide aussi bien de ses conseils sages et éclairés.

Alimentation du Bétail

FOIN DE CEREALES

Plusieurs cultivateurs, spécialement dans le bas de Québec, font du foin de céréales, qu'ils appellent à tort "fourrages verts". Voici quelques renseignements sur la valeur nutritive et utilisation de ces différents foin de céréales.

I.—AVOINE FOURRAGE

Quoique l'avoine soit surtout cultivée pour son grain et que ce produit soit en hausse continue, on cultive l'avoine comme fourrage seul, mais le plus souvent avec une légumineuse. On peut avoir aussi à utiliser un champ d'avoine versé ou n'ayant pas eu le temps de murir. Que vaut l'avoine fourrage?

En vert, c'est un fourrage de première qualité, et qui, à lui seul peut composer la ration de presque tous les animaux de la ferme. Avec les pois, on a un fourrage pouvant convenir aux meilleures vaches laitières. On coupe généralement lorsque les grains sont à l'état laiteux. C'est à ce moment que le fourrage est le plus riche.

D'après Kellner, 100 livres d'avoine contiennent :

À l'épiage, 8.5 livres de matières nutritives nettes ;

À la floraison, 10 livres de matières nutritives nettes ;

Mûr, 14.7 livres de matières nutritives nettes.

Pour les vaches laitières de 1000 livres, on peut leur donner 50 livres d'avoine verte par jour.

Pour les vaches de 1200 livres, tenues à l'étable, on peut indiquer la ration suivante :

Avoine verte.....	80 lbs
Grain.....	8 "
Paille.....	4 "

L'avoine verte fait un fourrage très recommandable pour les juments poulinières, fourrage à la fois méritant et profitable, et qui pousse au lait.

L'avoine fait généralement un excellent foin, supérieur au foin ordinaire. Quand on coupe l'avoine lorsque les grains sont formés mais encore laiteux, on a un produit qui se fane très facilement sans beaucoup de perte.

Ce foin, très recherché par tous les animaux, convient pour les chevaux, les vaches laitières, les bœufs et les moutons.

Nettement supérieur au mauvais foin de prairie, il peut remplacer poids pour poids, les très bons foin.

II.—SEIGLE FOURRAGE

Voilà un fourrage qu'on cultive, mais qu'on ne cultive pas assez dans la province. Le seigle d'automne est le premier fourrage vert que l'on peut avoir à donner aux vaches laitières, aux brebis nourrices et même aux chevaux.

C'est un grand avantage. De plus, il peut être considéré comme une culture intercalaire.

Monsieur Dallaire, directeur de la ferme de l'École de Laiterie de St-Hyacinthe, considère le seigle fourrage comme une véritable providence. En effet, quelques arpents de seigle et de vesces semés à l'automne dans la première quinzaine de septembre, donnent, l'année suivante, du fourrage vert très apprécié des animaux, entre le 15 mai et le 15 juin. L'opinion de M. Dallaire, c'est que rien ne vaut les grains en vert, (seigle et avoine) pour la production abondante de bon lait.

Le même mélange de seigle d'automne et de vesce a donné près de 16 tonnes de fourrage vert au Collège MacDonald. Ce mélange est un aliment complet, la vesce étant très riche en matière azotée.

Le seigle d'automne seul, coupé avant que l'épiaison soit complète, constitue aussi un bon fourrage.

100 à 120 livres de fourrage vert de seigle peut constituer la ration d'une vache de 1000 livres donnant 20 à 40 livres de lait par jour.

Le seigle fait aussi un très bon foin. La partie qui n'a pas le temps d'être mangée par les animaux, est fanée à St-Hyacinthe.

III.—BLE FOURRAGE

Le haut prix du grain de blé empêchera probablement toute culture spéciale de cette plante comme fourrage. Si pour une cause ou pour une autre on était obligé de l'employer comme fourrage vert ou comme foin, on le considérera comme légèrement plus pauvre que le seigle fourrage. En pratique on peut les remplacer l'un par l'autre.

(A suivre à la page 6)

NOS POULES

Diverses questions



Première. — Il y a beaucoup d'humidité dans mon poulailler ; parfois le matin j'ai trouvé tous les murs, le plafond et les vitres tapissés de frimas. A quoi cela serait-il dû ?

Réponse. — Au manque de ventilation. Si la façade donne sur le sud et qu'elle soit munie de panneaux en coton aux deux tiers, ouvrez-les dans toute leur grandeur du matin au soir, quelle que basse que soit la température, pourvu que le vent n'y pousse pas de neige ou de pluie. A défaut de panneaux, utilisez les fenêtres et donnez de l'air nouveau à vos volailles. Ou encore pourvoyez votre poulailler de bons ventilateurs. Les poules n'ont pas peur de l'humidité, tandis que l'humidité les tue ; toutefois en aérant évitez les courants atmosphériques trop violents.

Deuxième. — C'est curieux, mes poulettes sont pourtant belles ; à les voir on dirait de vieilles poules. Et cependant elles ne pondent pas encore. Que faudrait-il leur faire ?

Réponse. — Leur distribuez-vous une abondante pâtée chaude, le midi ? Probablement pas. — Essayez et vous verrez. — La pâtée se compose de tous les reliefs de cuisine, complétés de légumes quelconques et cuits en charpie toute la matinée sur le poêle, où se prépare le diner de la famille. Le vieux chaudron qui contient le trésor est dissimulé pendant ce temps-là dans le fourneau ou quelque part dessus. La ménagère n'en est guère incommodée. Quand sonne l'angelus, on jette la gargotte dans un seau, si les volailles sont grasses, avec de la moulée d'orge si elles ne le sont pas. Mettez le tout assez épais pour que rien n'en adhère aux doigts. Puis servez à la gent affamée ; vous constaterez à son appétit, si le plat lui plaît. Il y a en outre les repas du matin et du soir en grains ronds.

Troisième. — Plusieurs de mes poules souffrent du rhume. Quel est le meilleur remède à leur appliquer ?

Réponse. — Traitez-les au pétrole. Faites-leur en avaler une cuillerée à thé le matin, autant le midi et le soir, et chaque fois leur en frictionner la tête, crête et barbillons compris, jusqu'à guérison. En outre, vous pouvez avantageusement ajouter un peu de poudres réchauffantes dans leurs pâtées, telles que poivre rouge

ou moutarde. Prenez garde que le rhume dont vous parlez ne soit pas du coriza compliqué ou de la diphtérie, ce serait plus grave ; il faudrait alors séquestrer les sujets atteints à cause de la contagion et les traiter autrement.

Quatrième. — Je suis à préparer mon dernier abatage d'avant Noël. Combien dois-je me garder de coqs reproducteurs pour cinquante poules ?

Réponse. — Quatre coqs. Si vous vous proposez de faire couvrir à bonne heure au printemps, ce sera à peine suffisant ; tandis que plus tard, ce sera bien assez.

Cinquième. — J'ai lu dans un journal qu'on pouvait avantageusement remplacer l'eau par la neige comme breuvage pour les poules en hiver. Qu'en pensez-vous ?

Réponse. — Nous avons toujours préféré l'eau à la neige ; va pour la neige, si l'on n'a pas le temps de donner de l'eau chaude le matin et de la réchauffer le midi pour la jeter le soir. C'est qu'une poule, qui pond, boit trop pour arriver à se satisfaire avec des becquées de neige. Nous avons eu l'occasion de faire une comparaison entre deux troupeaux voisins et la palme est restée à l'eau. Qu'en diriez-vous si l'on condamnait le monde à ne s'abreuver habituellement que de neige ?

L'abbé J.-B.-A. ALLAIRE.

Alimentation du Bétail

(Suite de la page 5)

IV.—ORGE FOURRAGE

L'orge n'est à peu près pas employé comme fourrage vert ou comme foin dans la province. Il est un peu plus pauvre en matière hydrocarbonée que le blé fourrage. Il contient autant de matière azotée. En remplacement du seigle et de l'avoine, il faudra augmenter un peu la quantité.

JOSEPH PASQUET.

Professeur de Zootechnie.

— Ecole d'Agriculture, Ste-Anne de la Pocatière.

UNE MESURE DE DETRESSE

(suite)

Répétons quelques principes (que nous avons déjà exposés ici) d'économie agricole en matière d'industrie porcine :

1.—Le porc est l'animal qui convertit le plus facilement, le plus économiquement et le plus rapidement en argent la nourriture qu'on lui donne ;

2.—Sa faculté d'adaptation est sans pareille, sa versatilité de même ;

3.—Il peut croître à peu près partout ;

4.—Il exige peu de capitaux ;

5.—Il réclame relativement peu de soins ;

6.—Il utilise à très bon compte les sous-produits de l'industrie laitière, les sous-produits de meunerie de même que les déchets les plus variés ;

7.—Son élevage est relativement facile par le fait qu'à moins d'une spécialisation intensive il n'exige pas d'aptitudes particulières ;

8.—Il est peu sujet aux maladies ;

9.—Il se contente d'une habitation plutôt rudimentaire ;

10.—Il est très prolifique et croît rapidement. Une seule truie peut facilement produire 1,500 livres de viande en douze mois ;

11.—Sa viande est l'une des plus concentrées et des plus nourrissantes. Elle requiert peu d'espace dans les navires, les wagons ; elle se manipule et se conserve facilement. Elle est tout particulièrement recommandable pour les soldats.

Un journaliste montréalais écrivait récemment sans pitié : C'est beau de parler de la production intensive des porcs mais il faut du grain pour les nourrir. Cruelle vérité !... qu'on n'a pas oubliée au congrès de Québec. Il faut les nourrir et le prix des engrais alimentaires est, comme le reste, très élevé, sans compter la crainte de voir s'épuiser les réserves et de rester "le bec à l'eau", selon l'expression populaire. On se plaint à l'heure actuelle de trois choses : de la rareté des engrais alimentaires, de leur prix élevé et des profits exorbitants que font les meuniers et les propriétaires d'abattoirs. Le ministre a fait des instances auprès du contrôleur des vivres pour remédier à cet état de choses.

En réponse, ce dernier a positivement assuré qu'à l'heure actuelle l'exportation des engrais alimentaires, par suite d'une décision spéciale, ne pouvait être faite par les meuniers sans une autorisation expresse du contrôleur des vivres, ce qui devra assurer aux producteurs toute la moulée, le son, le gru et les farines qui sortent de nos moulins ; voilà une garantie. M. Hanna s'est de plus, engagé à

réduire les profits empochés par les meuniers et à les obliger de vendre les engrais alimentaires au prix coûtant. Les propriétaires d'abattoirs, avec les meuniers, ont été les plus grands profiteurs de la guerre actuelle. Ils ont réalisé des bénéfices scandaleux sur le blé et sur le porc achetés au Canada et vendus aux Alliés. Aussi bien, nous comprenons que les cultivateurs sont fortement ennuyés de cet état de choses, et que l'injustice criante dont ils ont été victimes n'était pas faite pour les induire à augmenter leur production. On nous a informés que le gouvernement fédéral a décidé de partager les bénéfices avec les propriétaires d'abattoirs, lorsque ceux-ci réaliseront plus de 7%, et de confisquer tous les profits au-dessus de 15%, de sorte que l'éleveur recevra la pleine valeur de sa marchandise, moins les frais de fabrication, de transport, et un profit qui peut varier de 7 à 10%, ce qui n'est pas exorbitant.

Il y a à l'heure actuelle, un embargo sur le blé d'Inde américain. On n'en peut importer qu'avec une licence du contrôleur des vivres. Il y a cependant lieu de croire que la récolte américaine de blé d'Inde, qui est énorme et qui dépasse de six cents millions de minots celle de 1916, va permettre de lever l'embargo dès le mois de décembre, et que nous recevrons du blé d'Inde en abondance.

Le ministre provincial de l'Agriculture voudrait que tous les cultivateurs lui fissent connaître, aussitôt que possible, les quantités d'engrais alimentaires dont ils auront besoin, pour qu'on avise aux moyens de leur en procurer à bon compte. Il faut prendre note de ce dernier détail.

o o o

On n'entend pas conseiller aux cultivateurs de se jeter à corps perdu dans l'élevage du porc. Il s'agit — et le temps est opportun de le dire — de ne pas tuer à l'époque des fêtes des porcs et surtout des sujets de reproduction que l'on pourrait avantageusement faire profiter et vendre par la suite.

Si chaque cultivateur avait une portée de porcelets de plus qu'en 1916, si chaque rentier, possédant un terrain suffisant, gardait un porc, la production augmenterait de 30 à 40% ; et cela représenterait du coup environ six ou sept millions de piastres à la province en même temps qu'une assistance efficace aux Alliés.

Quant au marché, il est indubitable qu'il sera rémunérateur.

Un humoriste américain affirme que sitôt la guerre terminée on entendra

(A suivre à la page 8)

PROPOS APICOLES

A tous les Apiculteurs

Joyeux Noël

et

Heureuse Année

Que 1918 vous donne une abondante
récolte de Miel.

Miel Extrait et Miel en Sections

QUELQUES CONSIDERATIONS

Ces considérations sont écrites dans le but de vous aider à déterminer laquelle des deux productions, du miel extrait ou du miel en sections, vous devez adopter.

En produisant du miel extrait de préférence au miel en sections, la récolte par colonie sera de 25 à 30% plus élevée.

Actuellement le miel en sections se vend 25 à 30% plus cher que le miel extrait ; par contre la demande pour ce dernier est illimitée, tandis qu'elle est presque nulle pour le premier.

Il en coûte meilleur marché pour produire une livre de miel extrait que pour une livre de miel en section.

L'essaimage peut se restreindre facilement si l'on produit du miel extrait ; au contraire, il est presque impossible de le contrôler si l'on fait du miel en sections.

La production du miel en sections sur une grande échelle requiert les services d'un apiculteur expérimenté ; tandis qu'on peut avoir une bonne récolte de miel extrait sans être un expert en apiculture.

La production du miel extrait requiert beaucoup moins de travail que celle du miel en sections.

Le miel extrait se conserve mieux et plus longtemps que le miel en sections.

LAQUELLE DES DEUX PRODUCTIONS EST PRÉFÉRABLE ?

Avant de se livrer à la production du miel extrait ou du miel en sections, l'apiculteur doit considérer :—

1.—La flore qui entoure son rucher.

2.—Les demandes de sa localité.

3.—La facilité pour transporter ses produits de son rucher au marché.

La production du miel en sections pour la vente en gros ne peut-être avantageuse que pour un spécialiste qui connaît par-

faitement bien les principes fondamentaux de l'apiculture et qui peut consacrer du temps à ses abeilles toutes les fois que ces dernières requièrent ses services.

Pour que la production du miel en sections soit payante, il faut être capable de récolter un miel blanc et doux au goût. De plus, les demandes du marché local doivent être favorables au miel en sections, et les prix beaucoup plus élevés que pour le miel extrait, sans quoi la production de ce dernier serait préférable.

Une colonie d'abeilles qui produit du miel extrait exige beaucoup moins de travail et de surveillance qu'une ruche qui produit du miel en sections. Ainsi, pour ceux qui sont occupés, une grande partie de leur temps par leurs affaires, la production du miel extrait leur sera plus avantageuse.

Dans presque toutes les localités, le prix du miel extrait est moins élevé que celui du miel en sections. Cependant, il est préférable de faire du miel extrait dans les endroits où l'on ne produit qu'un miel foncé et d'un goût amer. Le miel extrait qu'il soit ambré ou brun peut très bien se mélanger avec le miel blanc et faire un produit savoureux qui se vendra facilement. Il est évident que ce mélange ne peut se faire avec le miel en sections.

La production du miel en sections n'est aucunement désirable pour celui qui n'a pas à sa disposition un endroit convenable pour l'emmagasiner, parce que si le miel cristallise dans les rayons, il est presque impossible de le liquéfier. Au contraire, le miel extrait se transporte et se manipule aisément et s'il "granule" il est facile de le faire revenir liquide. Enfin, chaque apiculteur analysera dans quelles conditions il se trouve, et décidera laquelle production, du miel extrait ou du miel en sections, est préférable pour lui.

C. VAILLANCOURT.

Une Mesure de Détresse

(Suite de la page 7)

d'outre-mer une voix allemande nous crier : SCHWEIN ! SCHWEIN ! (cochons), mais assurément sur un ton plus coulant qu'aujourd'hui.

Tout de même, il est amusant de constater que le porc, dont l'appétit est proverbial, est précisément l'animal qui empêchera l'humanité de crever de faim.

ARMAND LETOURNAU.

Une Campagne de Production Agricole.

Après un congrès agricole qui réunissait récemment à Québec tous les agronomes de notre province, un certain nombre de cultivateurs, des professeurs des écoles d'agriculture, etc., le Ministère de l'Agriculture vient de lancer une grande campagne de production agricole.

M. le Sous-Ministre de l'Agriculture, par une lettre au Gérant de la Société, invite celle-ci à prendre part à cette campagne. La Société répond avec empressement à cette invitation. Elle sera heureuse de seconder de toutes ses forces l'action très opportune du ministère de l'Agriculture; elle emploiera toutes ses énergies à convaincre ses sociétaires aussi bien que les cultivateurs qui, sans être de ses membres, subissent dans une certaine mesure son influence, de la nécessité de produire davantage.

L'un de nos collaborateurs, M. Armand Létourneau, du Journal d'Agriculture, a déjà résumé dans un précédent numéro du bulletin, les délibérations de ce congrès agricole auquel il a pris part; il a fait connaître à nos lecteurs les points sur lesquels allait porter cette campagne de production: aviser aux moyens les plus pratiques pour faire produire: premièrement, plus de porcs; deuxièmement: plus de blé; troisièmement: plus de fèves et de pois. Et se mettant immédiatement à l'œuvre, il a exposé les raisons pour lesquelles il fallait produire plus de porcs.

La Société en entreprenant de grand cœur de faire sa part dans cette campagne, ne fera d'ailleurs que continuer celle qu'elle a entreprise depuis la première année de son existence, ou à tout le moins depuis la fondation de son bulletin, pour faire augmenter la production agricole dans notre province. Et l'on se rappellera que les sujets sur lesquels l'on se propose d'insister dans la présente campagne sont précisément ceux qu'elle n'a cessé de développer à ses sociétaires dans les colonnes du bulletin: augmentation du porc, spécialement élevage du porc à bacon, culture des fèves, etc. La Société mettra donc d'autant plus d'empressement à répondre à l'appel qu'elle voit là une approbation officielle des conseils qu'elle n'a cessé de donner à ses sociétaires.

En même temps que l'invitation, nous recevons copie des notes qui seront remi-

ses aux soixante conférenciers qui parcourront la province d'ici à quelques semaines. De ces notes contentons nous pour aujourd'hui de détacher certains passages qui indiqueront à nos lecteurs la manière dont sera conduite cette campagne et les raisons qui militent en faveur de l'augmentation du nombre de porcs aussi bien que de la production du blé, des fèves et des pois.

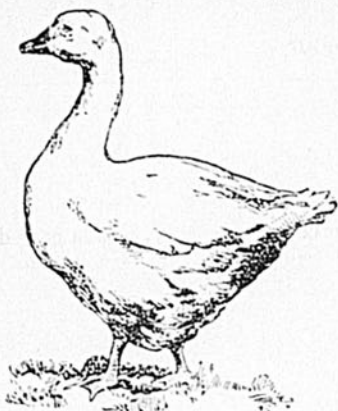
" Les premiers médiums de propagande active seront les agronomes qui prendront la direction de leur district et qui devront en parcourir toutes les paroisses et faire des conférences en même temps qu'ils visiteront toutes les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles, ainsi que les animaux. Chaque agronome et conférencier officiel sera accompagné d'un cultivateur. Nous allons nous adresser aux cultivateurs d'abord, et ensuite au clergé, aux classes dirigeantes, à toutes les associations agricoles: sociétés d'agriculture, cercles agricoles, sociétés coopératives, syndicats d'élevage, sociétés de patrons de beurreries, aux écoles d'agriculture, à la finance et aux banques, au commerce, à l'industrie, aux chemins de fer, enfin à tous ceux qui peuvent aider directement et indirectement.

" Nous sommes convaincus qu'il n'existe pas un seul cultivateur dans la province de Québec qui refusera de faire sa quote part, quelle que petite soit-elle, lorsqu'il lui aura été démontré qu'il y va de son propre intérêt d'abord, de celui de ses concitoyens, de la province et du pays tout entier, lorsqu'on lui aura rappelé que le Canada et chacun de ses habitants ont contracté l'obligation de nourrir nos soldats et ceux de nos alliés, et la population civile de l'Angleterre, de la France, de la Belgique, de l'Italie.

" Nous ne faisons que trois demandes aux cultivateurs, et cela à dessein: parce que notre campagne sera d'autant plus effective que nous la limiterons aux produits de première nécessité à ceux dont la demande est illimitée, quelle que soit notre production totale. En effet, quand même nous doublerions le nombre de porcs, la quantité de blé, de fèves récoltée, le marché n'en serait pas plus encombré, car il y a de l'autre côté des mers un véritable gouffre où s'engloutissent à jamais nos produits sans jamais réussir à le combler."

NOTES

PORCS ABATTUS



OIES

Il est encore temps de disposer avec avantage de ses oies. Car la demande pour le Jour de l'An et les Rois sera très forte. Mais il faut se rappeler que c'est par notre entreprise que l'on obtiendra les meilleurs prix. Par conséquent il ne faut pas confier à d'autres le soin d'en disposer.

Nous recommandons aussi aux sociétaires de nous expédier leurs oies avant la fin de l'année. Car les Fêtes passées, la demande sera plutôt limitée.

CARTES

Des cartes à notre adresse sont envoyées gratuitement à tous les sociétaires qui en font la demande. Que tous ceux qui ont des produits à faire vendre n'oublient pas de s'adresser à nous.

BOITES A VOLAILLES

Nous ne fournissons pas les boîtes pour l'expédition des volailles abattues. Ces boîtes peuvent du reste être faites facilement à la campagne avec du bois mince, simplement cloué : pas nécessaire que le bois soit embouveté.

Nous renverrons les boîtes à l'expéditeur, quand nous le pourrons, mais nous ne nous engageons pas à le faire.

Ayez bien soin d'abattre vos porcs de la manière que nous avons indiquée ou bien envoyez-les aux abattoirs qui sont sous le contrôle de la société, où l'on se fait une spécialité de l'abatage et de la préparation du porc pour le marché.

Dans tous les cas, ne jamais manquer de les faire vendre par l'entremise de la société.



CAISSES VIDES

D'ici au 1er janvier prochain, les compagnies d'express n'accepteront plus les caisses vides que nous avons coutume de retourner aux expéditeurs.

Il sera donc inutile d'écrire pour les avoir avant cette date. Nous les expédierons aussitôt qu'il sera possible.

Produits vendus avec Profits

Nous avons vendus cette semaine pour le compte de :

ABATTOIR COOPERATIF DE PRINCEVILLE. — Princeville, comté d'Arthabaska : 11 poulets, 4 classés "Choix" et 7 classés No 1, pesant 55 livres, qui ont rapporté \$14.65.

EDOUARD FORTIER (fils), Cap St-Ignace : 20 poulets 7 classés "extra choix", 10 classés "choix", 3 classés No 1, pesant 114 livres, 12 poules classés No 1 et 2, pesant 48 livres, qui ont rapporté \$43.06.

REVD. EUGENE GRENON, Ptre., Normandin, Lac St-Jean, 22 dindes, 19 classés No 1 et 3 classés No 2, pesant 206 livres, qui ont rapporté \$57.06.

ALFRED ROY, Berthier, comté de Montmagny : 7 poulets, 6 classés "Extra Choix" et 1 classé No 1, pesant 45 livres, qui ont rapporté \$13.37.

ARTHUR C. BEAUDIN, St-Chrysostome, comté de Chateauguay, 18 oies, classés No 1, pesant 220 livres, qui ont rapporté \$40.73.

JOSEPH GRAVEL (fils), Valcourt Ely, Comté de Shefford : 1 agneau, classé No 1, pesant 60 livres, qui a rapporté \$12.51.

J. AUDET, membre de la Société Coopérative Agricole de Maria, comté de Bonaventure : 1 porc, pesant 132 livres, qui a rapporté \$28.25.

JULES ST-ARNAUD, Ste-Geneviève de Batiscan, 12 poulets, classés "Extra Choix" et "Choix", pesant 74 livres, qui ont rapporté \$21.60.

Nos Prix

Les prix que nous donnons à la page du marché sont ceux qui ont été obtenus et payés aux sociétaires durant la semaine finissant à la date que porte le "Bulletin." Ils sont basés sur des ventes faites par grandes quantités ou à l'encan. Par conséquent, ceux qui désirent acheter des produits par petites quantités ne peuvent s'attendre à ce qu'on leur vende à ces prix.

Ce ne sont pas des cotations !

Aux Expéditeurs

Sur chaque article expédié, le nom et l'adresse de la Société doivent être écrits très lisiblement.

On ne doit pas oublier de mentionner le nom de l'expéditeur. Chaque semaine, nous recevons des produits dont nous ne connaissons pas la provenance. Il nous est alors impossible de faire les remises.

Détachez, faites signer et envoyez-nous ce coupon.

M. AUGUSTE TRUDEL, Gérant

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec.

57-59-61-63, rue William, Montréal.

Monsieur :

Je demande par la présente, mon admission comme membre de la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec et je déclare vouloir souscrire au capital de cette société.....action.....de dix piastres chacune payable \$1.00 par année, par action.

Signature.....

Adresse.....

Date.....

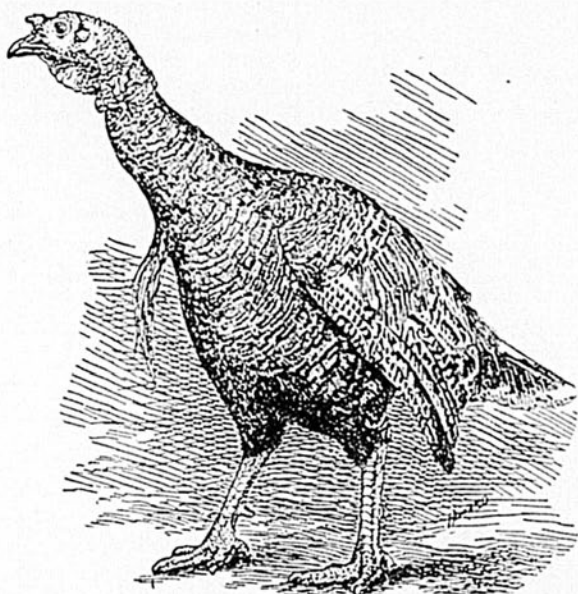
Comté.....

CULTIVATEURS

Expédiez vos Produits à
La Société Coopérative Agricole des Fromagers
de Québec

57, 59, 61 et 63, rue William, MONTREAL

Qui vous obtiendra les plus hauts prix du Marché.



DINDES ABATTUES !

Nous pourrions obtenir pour les dindes abattues les plus hauts prix du marché, durant le temps des Fêtes. Mais il faudra les expédier aussitôt que possible. Car les Fêtes passées, la demande sera plutôt limitée.

Quoiqu'il en soit, il faut se rappeler que c'est par notre entremise que l'on obtient les prix les plus avantageux.

Tous les produits vendus par l'entremise de la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec sont classés par des Experts nommés par le Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec.